

Notre programme d'assistance à l'Europe centrale et orientale ainsi qu'à l'ancienne Union soviétique constitue une autre illustration importante de la façon dont les priorités de la politique étrangère canadienne se sont traduites par des mesures concrètes. Notre action a pour objectif central d'aider ces pays à effectuer la transition difficile, mais cruciale, vers la démocratie et l'économie de marché. Nous ne perdons pas de vue les menaces à la sécurité et le risque qu'une tragédie ne se produise si les économies et les régimes démocratiques qui commencent à apparaître dans ces pays devaient s'effondrer.

Toutefois, nous avons fait preuve de persévérance dans nos efforts visant à venir en aide à cette importante région du monde. Nous avons pris les devants en promettant et en livrant une assistance financière, technique et humanitaire. Nous n'avons pas hésité en avril, au Sommet de Vancouver, à doubler le montant de notre aide à la Russie. Nous sommes, par habitant, parmi les plus importants bailleurs de fonds de la Russie. Les résultats du récent référendum ont confirmé que nous avons bien raison d'avoir confiance en ce pays, parce qu'ils traduisent un soutien non seulement envers le président Eltsine, mais aussi envers son programme de réforme, ce qui surprend quelque peu. Je crois que le processus de réforme en Russie est engagé un peu plus à fond que prévu. L'action collective des pays du Groupe des Sept a, sans aucun doute, contribué à rassurer les électeurs russes et à les convaincre qu'il y avait de la lumière au bout du tunnel, mais ce sera eux qui seront les principaux artisans de leur développement économique et démocratique.

Lors de mon séjour à Varsovie et à Prague en 1991, mes homologues m'ont fait part de certaines préoccupations en matière de sécurité et m'ont mentionné qu'ils désiraient améliorer leurs relations avec l'OTAN. Or, le Canada a le mérite d'avoir préconisé un resserrement des relations entre l'OTAN et les «nouvelles démocraties» et du dialogue sur la sécurité. Le premier ministre Mulroney a fait la première proposition formelle à cet égard en septembre 1991. C'est maintenant chose faite. Le Conseil de coopération nord-atlantique a déjà joué un rôle important en apaisant certaines des préoccupations de ces pays sur le plan de la sécurité, et en harmonisant une culture autrefois fortement dominée par le militarisme avec les normes d'un régime démocratique.

La CSCE a également connu certains changements importants, le nombre de ses membres passant de 35, au début de mon mandat, à 52 aujourd'hui. C'est un groupe qui s'est quelque peu alourdi, mais ses attributions et son activité se sont élargies considérablement. Un grand nombre des mesures de prévention et de règlement des conflits proposées par le Canada avant l'adoption de la Charte de Paris, en novembre 1990, ont maintenant été approuvées par la CSCE. D'aucuns font valoir que la CSCE est inefficace au vu de ses insuccès à ce jour face au